



Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale

Formation 2025-2027

Lieu de formation : BREST/QUIMPER

Nom de naissance (suivi du nom d'usage) : _____

Prénom(s) : _____

Merci de cocher la ou les cases correspondantes au choix de la formation :

- ☐ Bloc 1 : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec les politiques sociales (196 heures)
- ☐ Bloc 2 : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service (154 heures)
- ☐ Bloc 3 : Manager et gérer les RH de l'établissement ou du service (196 heures)
- ☐ Bloc 4 : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service (154 heures)
- ☐ Intégralité de la formation (700 heures)

Liste des pièces à joindre

	Le présent dossier de candidature complété (tout dossier incomplet ne pourra être traité).
	Un curriculum vitae.
	Une lettre de motivation dactylographiée , de 4 pages minimum à 6 pages maximum (en 3 exemplaires) servant de support à l'oral de sélection, dans laquelle devront être présentés : un exposé de vos motivations, votre parcours professionnel et de formation, la manière dont vous envisagez la fonction de direction d'un établissement à partir de vos expériences antérieures.
	<u>Pour les personnes en situation d'emploi</u> (obligatoire): - une attestation de l'employeur précisant la fonction exercée
	Quatre photos d'identité <u>annotées au dos de vos noms et prénoms</u> (dont une collée sur le présent dossier)
	Une photocopie de vos diplômes obtenus et titres universitaires ou professionnels (accompagné de leur traduction en français par un traducteur assermenté et dont le niveau est attesté par la D.R.E.E.T.S ou le rectorat pour les diplômes obtenus à l'étranger)
	Deux photocopies recto-verso de votre carte d'identité ou de votre carte de séjour
	Une photocopie de votre attestation de sécurité sociale et une de la carte vitale
	Un chèque de 170 euros à l'ordre de l'ITES pour les frais de sélection.
	Un chèque de caution de 100 euros à l'ordre de l'ITES (pour le centre de documentation)
	Autorisation de diffusion de documents complétée et signée.
	Autorisation de fixation et de cession de droit à l'image complétée et signée.
	Règlement de bon usage du matériel informatique, d'internet, complété et signé.
	Une attestation de responsabilité civile
	Personne à prévenir en cas de besoin.
	En cas de situation justifiant des modalités adaptées d'examens : joindre un certificat médical ou une certification administrative

Date limite d'inscription : au plus tard le 26 août 2025 (cachet de la poste faisant foi) à l'ITES de Quimper. Tout dossier arrivant après la date de clôture de réception des pièces, ou incomplet ne pourra pas être pris en compte.

ites-formation.com



Erasmus+

SITE DE BREST-GUIPAVAS

170 rue Jules Janssen - ZAC de Kergaradec - Guipavas
29806 BREST Cedex 9
Tél. +33 (0)2 98 34 60 60 - accueil@ites-formation.com

Déclaration d'activité : 53 29 075 38 29 - Siret : 775 576 572 002 80 - Code APE : 8542 Z

SITE DE QUIMPER

2 rue Alfred Le Bars - ZAC de Cuzon - 29000 QUIMPER
Tél. +33 (0)2 98 90 38 73
quimper@ites-formation.com

Renseignements administratifs

Identification du candidat

Merci de coller
votre photo
d'identité
(obligatoire)

NOM de naissance (en majuscule) :

NOM d'usage (en majuscule) :

PRENOM(S) :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : / / Sexe : F ☐ M ☐

Lieu de naissance : _____ N° département : _____

Pays de naissance : Nationalité :

N° S.S. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Clé : ____ / ____

Votre adresse postale : _____

N° de ❶ fixe : / / / / / / / / / /

N° de Portable personnel : / / / / / / / / / /

Adresse email personnelle : _____@_____

Adresse du centre de sécurité sociale (obligatoire):



Expériences professionnelles (du plus récent au plus ancien)

Employeur	Fonction	Durée de service Nombre de mois – d’années	Dates (du...au...)

Diplômes obtenus (du plus récent au plus ancien)

Diplôme	Année d’obtention	Etablissement

Centre envisagé pour la formation CAFDES pour l’inter centres Grand Ouest :

- ☐ I.T.E.S BREST ☐ I.R.T.S d’Aquitaine - Bordeaux ☐ I.R.T.S Poitou-Charentes - Poitiers
☐ ASKORIA Rennes ☐ A.R.I.F.T Pays de la Loire ☐ I.T.S Tours
☐ C.N.A.M Pays de la Loire Angers

Votre situation actuelle

☐ Salarié(e) Privé ☐ Salarié(e) Public ☐ Demandeur d'emploi ☐ Autre (précisez).....

Nom de l'organisme employeur :

N° de siret : Forme juridique :

Adresse du lieu de travail :

Code postal / Ville :

Téléphone :

E-mail :@.....

Votre fonction : Date d'entrée en fonction :

Nature du contrat ☐ CDI ☐ CDD ☐ Autre (précisez)

Organisme gestionnaire ou employeur

Raison sociale.....

N° de siret (si différent) : Forme juridique :

Nom et fonction du responsable

Adresse du siège

Code postal Ville

Téléphone..... E-mail.....@.....

*Financement du coût pédagogique de votre formation CAFDES

*Merci de cocher la (ou les) case(s) correspondante(s), de renseigner le tableau ci-dessous et de joindre les justificatifs (une ligne par financement)

☐ Votre C.P.F (www.moncompteformation.gouv.fr) (joindre copie écran du montant avec votre nom et prénom)

☐ C.P.F de transition Professionnelle (www.transitionspro-bretagne.fr)

☐ Par votre établissement (joindre une lettre d'engagement où figure le montant financé)

☐ Financement personnel (joindre une lettre d'engagement où figure le montant)

☐ Abondements (Pôle Emploi...)

☐ Autres:

Organisme financeur	Personne à contacter	Téléphone	Montant pris en charge

☐ Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements que je fournis sont exacts et je reconnais que toute fausse déclaration pourra entraîner l'annulation de mon admission.

Date et signature du candidat :



AUTORISATION DE DIFFUSION DE DOCUMENTS

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____

Filière / Formation : CAFDES

agissant en l'absence de toute contrainte et en sachant qu'en dehors de l'obligation de déposer mes travaux, je bénéficie de la liberté de permettre ou non leur diffusion,

autorise à titre gracieux et sans limitation de temps l'ITES à diffuser les travaux que j'ai effectués lors de ma formation :

- Consultation sur place au centre de ressources documentaires

☐ oui

☐ non

- Diffusion en texte intégral sur réseau Intranet et/ou Internet¹

☐ oui

☐ non

Une éventuelle restriction de diffusion de mes travaux ne s'étend pas à leur signalement dans le catalogue du centre de ressources accessible sur place ou par Internet.

Je me réserve le droit de revenir sur cet engagement conformément aux dispositions législatives relatives au droit d'auteur et peut faire valoir ce droit par courrier adressé à l'ITES.

A _____, le _____

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

Signature de l'étudiant

¹Sur l'actuel ou futur site Internet de l'ITES. Sous réserve de la fourniture des travaux sur support numérique



Veuillez coller ici une
photo
d'identité récente
(obligatoire)

AUTORISATION DE FIXATION ET DE CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____

Formation : CAFDES

Conformément aux dispositions législatives en vigueur¹, agissant en l'absence de toute contrainte,

- autorise ☐
- n'autorise pas ☐

l'ITES dans le cadre de son activité à fixer, reproduire et représenter mon image pour illustrer ses supports de communication papier et/ou électronique, dont son site Internet.

Cette autorisation est consentie à titre strictement gracieux, sans limitation de nombre de reproductions, de représentations, de durées d'exploitation et sur tout le territoire.

J'ai connaissance du droit de rétractation à tout moment de ce présent engagement et peut faire valoir ce droit par courrier adressé à l'ITES.

A _____, le _____

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

Signature

¹ Loi 78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée et conformément à l'article 9 du code civil et aux articles 226-1 et suivants du code pénal

PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN

NOM – Prénom : _____

Adresse :

[illegible]

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Nom et adresse de la compagnie d'assurance	N° de contrat

Souffrez-vous d'un handicap : OUI ☐ NON ☐

Remarques particulières :

Règlement de bon usage du matériel informatique, d'Internet et de la plateforme pédagogique Mon espace ITES

Ce règlement a pour objet de définir les conditions d'utilisation des technologies d'information et de communication dans le cadre des activités de l'ITES. Il concerne les activités pédagogiques, éducatives et administratives et engage l'établissement et tous les utilisateurs à respecter les valeurs de la Sauvegarde de l'enfance du Finistère.

Sécurité du réseau

Chaque utilisateur se voit attribuer des identifiants et des mots de passe lui permettant de se connecter à la plateforme pédagogique Mon espace ITES et au portail documentaire du CRD.

L'utilisateur s'engage à :

- ne pas divulguer son identité numérique personnelle (identifiant et mot de passe)
- ne pas usurper l'identité numérique d'un autre utilisateur.

L'accès aux ressources numériques est soumis à l'inscription pédagogique. Cet accès s'arrête à la fin de la formation et les données liées au compte utilisateur ne sont pas conservées.

Bonnes pratiques et respect des autres utilisateurs

L'utilisateur s'engage à :

- prendre soin du matériel informatique mis à sa disposition et respecter la configuration initiale du matériel
- respecter les horaires d'ouverture de la salle informatique
- éteindre l'ordinateur après utilisation
- signaler les anomalies auprès de l'accueil de l'ITES

La transmission d'informations (mails, messages sur Mon espace ITES...) du personnel de l'ITES et des formateurs associés en direction des étudiants s'effectue dans les limites de leur temps de travail.

Fait à

le

NOM et prénom :

Respect des lois

L'utilisateur s'engage à :

- respecter les normes et notamment celles relatives au droit de propriété intellectuelle, au droit à l'image, à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
 - Si l'utilisateur dépose sur la plateforme Mon espace ITES un document dont il n'est pas l'auteur, il doit citer les références bibliographiques et encadrer sa citation de guillemets.
 - L'utilisation des ressources déposées sur la plateforme Mon espace ITES est limitée à un usage privé. Toute reproduction est interdite.
- ne pas communiquer des informations à caractère discriminatoire, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire... et de manière générale à ne pas diffuser d'informations présentant le caractère d'une infraction.
- ne pas introduire de programmes malveillants (virus...) pouvant nuire au fonctionnement du système informatique
- ne pas utiliser des jeux disponibles sur Internet qui n'auraient aucun rapport avec les contenus de formation

- ne pas faire de téléchargement sans lien avec la formation
- ne pas utiliser les installations et ressources mises à disposition par l'ITES à des fins commerciales, politiques, religieuses, idéologiques ou opposées aux valeurs de la République et de la Sauvegarde de l'enfance du Finistère.

En cas de non-respect de ces règles, l'utilisateur s'expose à des sanctions disciplinaires au niveau de l'ITES et à des poursuites civiles et pénales le cas échéant.

Signature :



CAFDES

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale

Le métier

Les directeurs d'établissement ou de service d'intervention sociale conduisent l'action d'un ou plusieurs établissements, à partir de l'élaboration, de l'évaluation et d'un pilotage stratégique de son (leur) projet. Ils assurent le management des ressources humaines, et animent l'équipe de direction. Ils sont responsables de la gestion économique, financière et logistique de l'établissement ou du service. Ils initient et développent les partenariats et le travail en réseau.

Par ailleurs, ils contribuent à l'évaluation des politiques sanitaires et sociales mises en place sur un territoire, en y apportant leur expertise.

A ce titre, du fait de l'évolution des gouvernances dans le médico-social (renforcement des Directions Générales et des Directions de Pôles) et des réorganisations des structures sur les territoires, il leur faut saisir la complexité des enjeux des nouvelles gouvernances en développant une vision stratégique, en particulier à travers les projets d'établissement.

Formation

Formation en centre de formation : 700 heures

Bloc 1	Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec les politiques sociales.	196 h
Bloc 2	Définir et piloter le projet d'établissement ou de service.	154 h
Bloc 3	Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service.	196 h
Bloc 4	Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service.	154 h

Vous pouvez aussi vous inscrire pour un ou plusieurs bloc(s) en activant votre CPF.

Stage : 510 heures

BLOCS de COMPETENCES	Heures de stage par bloc	Formation complète
BLOC 1	154 heures	510 heures Référées aux 4 blocs de compétences
BLOC 2	147 heures	
BLOC 3	133 heures	
BLOC 4	76 heures	

Certification

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale est délivré par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHEPS) après validation des 4 blocs de compétence.

Niveau du diplôme : 7

Accès à la formation

Soit :

- Etre titulaire d'un **diplôme, certificat ou Titre** au moins de **niveau 6** inscrit au RNCP.
- Etre titulaire d'un **diplôme d'Etat de niveau 5 inscrit au RNCP** mentionné au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) ou au Code de la Santé Publique (CSP).
- Etre en **fonction de directeur d'établissement ou de service** dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

Sélection

Les épreuves d'admission comprennent une **épreuve orale**.

Cette épreuve consiste en un entretien d'une durée de **30 minutes**, à partir d'une note synthétique de 4 à 6 pages, rédigée au préalable par le candidat de manière dactylographiée. Elle est destinée à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de direction, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession.

Allègements possibles

- En situation d'encadrement dans le secteur social ou médico-social : allègement de la formation pratique de 340 heures soit 170 heures de stage.
- En fonction de directeur ou directeur adjoint d'établissement ou de service d'intervention sociale : allègement de la formation pratique de 340 heures soit 170 heures de stage (une partie de ces heures peut être effectuée sur le poste occupé).

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter.

Validation des Acquis de l'Expérience

Le CAFDES est également accessible en VAE. Nous sommes à votre disposition pour toutes précisions.

Financement

<u>Coût de la sélection</u> : 170 €	<u>Modalités de financement</u> : ▪ Personnes en poste : CPF et/ou CPF de transition pro. ▪ Demandeurs d’emploi : CPF + aide de la région Bretagne + abondement Pôle Emploi ▪ Financement personnel possible, par échancier ▪ Code d’éligibilité au CPF Formation CAFDES : 239 670
<u>Coût de la formation</u> : ▪ 14 800 €	
<u>Coût par bloc</u> : Bloc 1 : 4144 € / Bloc 2 : 3256 € / Bloc 3 : 4144 € / Bloc 4 : 3256 €	

Lieu de formation	ITES Quimper / Brest
Fréquence	1 semaine par mois

Renseignements

Nous sommes là pour vous accompagner dans votre projet de formation.
N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions pédagogiques et/ou financières.

Responsable pédagogique de formation :

Thierry ARNOUX

Mail : t.arnoux@ites-formation.com

Ligne directe : 06 28 83 46 69

Secrétaire de formation :

Magali OUF-THIEBAT

Mail : m.oufthiebat@ites-formation.com

Ligne directe : 02 98 90 76 96

Rétro-planning Sélection CAFDES 2025-2027

3ème Sélection

	DATES	LIEUX
Date de retrait des dossiers	A partir du 10 juin 2025	Accueil ITES QUIMPER et BREST
Date limite de retour des dossiers d'inscription	26 août 2025 (cachet de la poste faisant foi)	ITES QUIMPER
Date de sélection	Mardi 23 septembre 2025	ITES QUIMPER
Date de rentrée	Nous contacter	ITES QUIMPER/BREST
Fin de formation	15 octobre 2027	ITES QUIMPER/BREST
La formation aura lieu entre l'ITES de QUIMPER et l'ITES de BREST		

	septembre-25		octobre-25		novembre-25		décembre-25		janvier-26		février-26		mars-26		avril-26		mai-26		juin-26		septembre-26		octobre-26									
36	1	40	1	45	1	49	1	6	1	10	1	14	1	18	1	22	1	26	1	30	1	34	1									
	2		2		2		2		2		2		2		2		2		2													
	3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3											
	4		4		4		4		4		4		4		4		4		4		4											
	5		5		5		5		5		5		5		5		5		5		5											
37	6	41	6	46	6	50	6	7	6	11	6	15	6	19	6	23	6	27	6	31	6	35	6									
	7		7		7		7		7		7		7		7		7		7		7											
	8		8		8		8		8		8		8		8		8		8		8		8									
	9		9		9		9		9		9		9		9		9		9		9		9									
	10		10		10		10		10		10		10		10		10		10		10		10									
38	11	42	11	47	11	51	11	8	11	12	11	16	11	20	11	24	11	28	11	32	11	36	11									
	12		12		12		12		12		12		12		12		12		12		12		12									
	13		13		13		13		13		13		13		13		13		13		13		13									
	14		14		14		14		14		14		14		14		14		14		14		14									
	15		15		15		15		15		15		15		15		15		15		15		15									
39	16	43	16	48	16	52	16	9	16	13	16	17	16	21	16	25	16	29	16	33	16	37	16									
	17		17		17		17		17		17		17		17		17		17		17		17									
	18		18		18		18		18		18		18		18		18		18		18		18									
	19		19		19		19		19		19		19		19		19		19		19		19									
	20		20		20		20		20		20		20		20		20		20		20		20									
40	21	44	21	49	21	53	21	10	21	14	21	18	21	22	21	26	21	30	21	34	21	38	21									
	22		22		22		22		22		22		22		22		22		22		22		22									
	23		23		23		23		23		23		23		23		23		23		23		23									
	24		24		24		24		24		24		24		24		24		24		24		24									
	25		25		25		25		25		25		25		25		25		25		25		25									
41	26	45	26	50	26	54	26	11	26	15	26	19	26	23	26	27	26	31	26	35	26	39	26									
	27		27		27		27		27		27		27		27		27		27		27		27									
	28		28		28		28		28		28		28		28		28		28		28		28									
	29		29		29		29		29		29		29		29		29		29		29		29									
	30		30		30		30		30		30		30		30		30		30		30		30									
42	31	46	31	51	31	55	31	12	31	16	31	20	31	24	31	28	31	32	31	36	31	40	31									

total cours	700
stage externe	510

Les dates de cours sont susceptibles de changer

Les dates de stage peuvent être modifiées en accord avec l'employeur, l'apprenant et le centre de formation

[illegible]

ARCHITECTURE CAFDES

Avec réforme

